

Industriels du Québec,
annoncez dans le **BULLE-**
TIN DE LA FERME.

1924	AVRIL
S 12 De la férie.	5 4 6 30
D 13 Des RAMEAUX, 1 cl.	5 2 6 31
L 14 De la férie.	5 0 6 33
M 15 De la férie.	4 58 6 34
M 16 De la férie.	4 56 6 36
J 17 JEUDI SAINT.	4 55 6 37
V 18 VENDREDI SAINT.	4 53 6 39

SOLEIL
LEV. COC.

Cultivateurs, annoncez
dans le BULLETIN DE LA
FERME et vous écoulez
facilement vos produits.

Grains de sagesse, Miettes de bon sens

Dans l'achat des graines de semences comme dans les autres, les premiers acheteurs reçoivent le dessus du panier—Achetez donc de bonne heure.

Au verger.—L'émondage et la taille ont-ils été faits? Les appareils pour arrosage ou pulvérisation sont-ils en bon état? Seront-ils prêts à fonctionner lorsqu'arrivera le temps de faire le premier arrosage? De ces travaux dépendent le volume et la qualité de la prochaine récolte?

Oléomargarine.—Dans la Province, le silence semble s'être fait sur cette question. Mais les partisans de la fabrication ou de l'importation de ce beurre artificiel ne restent pas inactifs. Les associations agricoles ne feraient pas mal d'avoir l'œil ouvert sur les agissements de ces Messieurs à Ottawa.

Supplément de pâturage.—Il faut dès maintenant prendre des mesures pour assurer aux troupeaux, en juillet et août, un supplément de pâturage. Que de vaches tarissent à cette époque faute de ce supplément—navette, luzerne, gaudriole (mélange d'avoine, de pois, de lentilles, etc.), ou toute autre verdure appropriée!

Indicateur des Eleveurs de Volailles de la Province de Québec.—Les personnes désireuses d'acheter des œufs pour incubation ou des volailles pour la reproduction feraient bien de se procurer ce bottin. Il est édité par le Service de L'Aviculture du Département de l'Agriculture de Québec; ses trente pages contiennent les noms des principaux éleveurs de volailles et de lapins de la Province.

On proteste aux E.-U.—“Le Collier's”, grand magazine américain, proteste d'une manière non équivoque contre l'immigration que reçoivent les Etats-Unis. Au cours d'un éditorial sur le sujet il dit:

“Si nous devons rester nation notre politique doit en être une de restrictions.

“A quelle que race qu'ils appartiennent, il faut à l'Oncle Sam de bons sujets. C'est ainsi que nous avons pu édifier le pays.

“Notre travail de sélection doit être assaini, doit être honnête et efficace. Autant que possible la sélection des immigrants doit être faite au pays même de ces derniers, et avec la coopération de leurs gouvernements respectifs. Pour en avoir le cœur net sur la question, il nous faut organiser un service d'immigration que la politique ne saurait influencer, puis faire exécuter les décisions de ce service.”

N'y aurait-il pas lieu pour le Canada de faire aussi sur le sujet un sérieux examen de conscience?

Colonisation.—Prime pour défrichement.—La prime de défrichement vient d'être portée à \$6. de l'acre. Elle était précédemment de \$4. L'un des missionnaires de colonisation, M. l'abbé Jean Bergeron, de Chicoutimi, dit à ce sujet:

“La prime de défrichement, telle qu'elle est maintenant, représente pour la prochaine saison et pour les colons du Lac-Saint-Jean et du Saguenay une somme seulement d'à peu près \$20,000. C'est assurément de l'argent qui sera bien venu à cette époque-ci, dans nos cantons de colonisation où la crise règne naturellement autant qu'ailleurs, sinon plus.”

M. l'abbé Bergeon, annonce également qu'il vient d'obtenir pour une somme de \$3,000 de grains de semence pour les colons de son district. C'est une augmentation de plusieurs centaines de piastres sur la somme accordée l'année dernière.

“C'est même une double augmentation”, ajoute M. Bergeron, “puisque la distribution ne se fera que parmi les colons et non plus, comme les années passées, parmi les cultivateurs qui recevront leurs grains de semence du ministère de l'Agriculture.”

Le fromage canadien.—Un correspondant nous adresse la coupure suivante de journal, avec prière de publier et d'attirer sur le sujet l'attention des épiciers des petites et des grandes villes, aussi des citadins et des villageois qui, forcément, achètent tout ce qu'il faut pour la table.

“Le département de l'agriculture vient d'inaugurer une campagne pour la consommation du fromage canadien fabriqué dans notre province, et nous croyons que ce mouvement devrait recevoir l'encouragement de toutes les classes de la société.

“Une plus grande consommation de fromage serait avantageuse, au double point de vue de l'alimentation et de l'encouragement envers une industrie essentiellement québécoise.

“Il est en effet bien connu que le fromage est l'un des aliments le plus sains et les plus nourrissants que nous possédions.

“On en consomme d'énormes quantités en Europe, et chose singulière, le Canada, qui le fabrique, ne semble pas réaliser l'avantage qu'il y aurait à en manger plus.

“Au point de vue économique, cet avantage n'est pas moindres. Ainsi si chaque adulte, dans la province, consommait seulement un livre de fromage par semaine, ceci représenterait environ quinze millions de piastres de plus pour l'industrie laitière, tout en constituant une économie alimentaire pour le consommateur.

“Voilà des faits qui devraient attirer l'attention spéciale des marchands et des consommateurs.

“L'on fait actuellement une vigoureuse campagne d'achat chez nous. Or, la consommation de notre fromage se rattache étroitement à ce mouvement et c'est pourquoi tous nos hommes d'affaires devraient l'encourager.

“La compagnie Paquet a compris l'importance de ce mouvement, et ses directeurs ont décidé tout de suite de réduire le prix du fromage canadien à vingt centins la livre, pour en encourager une plus grande consommation.

“Les autres épiciers devraient suivre ce bon exemple, d'autant plus que la Coopérative Fédérée est en mesure de fournir au commerce de gros ou de détail, du fromage de toute première qualité, pour un prix très modéré.

“Nous espérons donc que l'appel du département de l'agriculture ne restera pas sans résultats.”

L'AGRICULTURE A L'HONNEUR UN DEPUTE RURAL QUI DEVIENT MAGISTRAT RURAL



M. FABIEN BUGEAUD, de Bonaventure,
nommé magistrat du district de Gaspé
et de Rimouski.

L'HON. J.-E. Caron, ministre de l'Agriculture, que ses collègues ont nommé premier ministre intérimaire pendant l'absence de l'hon. M. Taschereau.

Ser

Nos f
dans nos
industriels
de la Pro

Nous
ce reveil d
de l'année
relèvement
ment du
fait sentir

Nos i
pas toujo
—absolun
pement et

Jusq
res ne s'es
valeur de
tous les
ciale, ren

“L'a
trois siècl
Henri IV
Avec nor
d'hui que
habituel,
clame so
moderne
incapable
vivent.

Ouv
res, scrui
l'industr
lement f
cupe l'ar
trouvé l
truelle e
depuis l
Chez eu
véritable

Aus
le tout
triel; le
nance o

On
sœurs, o
en mach
quand,
pre Pro
bre par
cés.

Ne
client e
annoncé
ces tem
d'user l
clientèle
argent,
plus rie

No
tral arti